

## Val de Gers engagé aux côtés des personnes en perte d'autonomie

### Recrutement d'aides à domicile



Val de Gers engagé aux côtés des personnes en perte d'autonomie

**Le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie est un engagement fort des élus de la Communauté de Communes Val de Gers depuis 2005.**

Le service d'aide à domicile s'adresse à toute personne, quel que soit son âge, ayant des difficultés ou une impossibilité à réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne ainsi que les tâches d'entretien de son logement. Cette prestation peut être sollicitée ponctuellement ou de façon permanente en fonction des besoins et de l'état de santé du bénéficiaire.

Avec près de 200 bénéficiaires suivis fin 2023, le service vise un volume horaire de prestations à hauteur de 50 000 heures en 2024 permettant ainsi de répondre à de nouvelles demandes.

Fort d'une équipe de 26 intervenantes à domicile, le service a renforcé ses effectifs de 7 nouveaux agents depuis 2024.

L'accompagnement à la formation diplômante est également proposé notamment avec le nouveau dispositif de Validation des Acquis et de l'Expérience inversée qui consiste à proposer un parcours de formation aux agents en situation de travail et sa reconnaissance par une certification professionnelle, ceci dans un objectif de valoriser et de reconnaître les compétences des intervenant(e)s dans leurs engagements quotidiens.

Des professionnels formés, engagés et soutenus sont le gage d'un service de qualité auprès des bénéficiaires de ce service indispensable sur notre territoire.

Pour plus de renseignements, le service est joignable au 05 62 05 99 64.